

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Décision DSNA/D n° 13-0189 du 18 décembre 2013 modifiant la décision du 16 novembre 2012 portant délégation de signature (direction des services de la navigation aérienne)

NOR : DEVA1322967S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur des services de la navigation aérienne,
Vu le décret n° 2005-200 du 28 février 2005 portant création de la direction des services de la navigation aérienne, et notamment son article 3 ;
Vu le décret du 29 juillet 2009 portant nomination de M. Maurice Georges en qualité de directeur des services de la navigation aérienne ;
Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » ;
Vu la décision DSNA/D n° 12-0212 du 16 novembre 2012 portant délégation de signature (direction générale de l'aviation civile, direction des services de la navigation aérienne),

Décide :

Article 1^{er}

Les articles 1^{er}, 2, 6, 8 et 9 de la décision DSNA/D n° 12-0212 du 16 novembre 2012 sont modifiés ainsi qu'il suit :

« Art. 1^{er}. – À la sous-direction des finances (DSNA/SDFI), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe "contrôle et exploitation aériens", à :

- M. Christophe Bigand, administrateur civil hors classe.
- Mme Isabelle Bachelier, attachée principale d'administration de l'aviation civile.
- Mme Jacqueline Pédron, attachée d'administration de l'aviation civile.
- Mme Nadiège Maville, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.
- M. Nicolas Naudin-Roy, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts.
- M. Laurent Brunel, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.
- M. Erwan Issermann, technicien principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

« Art. 2. – Au département des redevances et du contrôle de gestion (SDFI/R), délégation est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, les titres de perception, de régularisation, de réduction ou d'annulation correspondant aux redevances de la navigation aérienne, à :

- M. Nicolas Naudin-Roy, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts.
- M. Laurent Brunel, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.
- M. Erwan Issermann, technicien principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile. »

« Art. 6. – Aux services de la navigation aérienne région parisienne (SNA/RP), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe "contrôle et exploitation aériens", à :

- M. Jean-Claude Gouhot, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- Mme Noëlle Le Deun, administratrice civile hors classe.
- M. François Quessada, conseiller d'administration de l'aviation civile.
- Mme Édith Lancrenon, attachée d'administration de l'aviation civile.

M. Philippe Barnola, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.

Mme Françoise Fête, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

Mme Souad Merrach, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.»

« Art. 8. – Au centre en route de la navigation aérienne Sud-Est (CRNA/SE), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe "contrôle et exploitation aériens", à :

Mme Isabelle Monnier, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts.

M. Georges Faure, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

M. Gilles Raymond, conseiller d'administration de l'aviation civile.

Mme Bernadette Ammouche, attachée principale d'administration de l'aviation civile.

« Art. 9. – Au centre en route de la navigation aérienne Sud-Ouest (CRNA/SO) et au centre d'exploitation des systèmes de navigation aérienne centraux (CESNAC), délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe "contrôle et exploitations aériens", à :

M. Olivier Chansou, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

Mme Sylvie Placier, conseillère d'administration de l'aviation civile.

M. Jean-Claude Lavedrine, attaché principal d'administration de l'aviation civile.

M. Éric Pinaquy, assistant d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.»

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 18 décembre 2013.

Le directeur des services de la navigation aérienne,
M. GEORGES